

Qu'est-ce que le bien commun?

Réponses aux questions les plus fréquentes sur le bien commun : définition, la participation et la responsabilité de tous pour sa construction, la responsabilité de l'État ; et en quoi consiste la destination universelle des biens.

10/11/2020

Sommaire

1. Définition du bien commun

2. Responsabilité de tous

3. La communauté politique

4. La destination universelle des biens

1. Définition du bien commun

Le bien commun est compris comme "ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée" (Constitution pastorale Gaudium et Spes, n. 26).)

Le bien commun ne consiste pas en la simple somme des biens particuliers de chaque sujet du corps social. Elle appartient à chacun d'entre nous, et elle est et reste commune parce qu'elle est indivisible et parce que ce n'est qu'ensemble qu'elle peut être réalisée, augmentée et sauvegardée. Entre le bien particulier et le bien

commun il y a des conditions, mais pas nécessairement des oppositions : le bien particulier n'est pas atteint s'il n'est pas orienté vers le bien commun, et le bien commun est atteint en atteignant le bien particulier de chacun.

Tout comme l'action morale de l'individu se réalise dans l'accomplissement du bien, l'action sociale atteint sa plénitude dans la réalisation du bien commun. Le bien commun peut être considéré comme la dimension sociale et communautaire du bien moral.

Le bien commun est toujours orienté vers le progrès des personnes, auquel le progrès social doit être subordonné.

(Catéchisme de l'Église catholique, 1906, 1910-1912, 1922 | Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 164)

Méditer avec Saint Josémaria

Un homme ou une société qui demeure passif devant les tribulations ou les injustices, qui ne s'efforce pas de les soulager, n'est pas à la mesure de l'amour du Cœur du Christ. Les chrétiens — tout en conservant leur liberté d'étudier et de mettre en œuvre différentes solutions, en fonction d'un pluralisme légitime —, doivent avoir en commun ce même désir de servir l'humanité. Sinon, leur christianisme ne sera pas la Parole et la Vie de Jésus: ce sera un déguisement, une mascarade devant Dieu et devant les hommes. Quand le Christ passe, 167

Voilà ton devoir de citoyen chrétien: contribuer à ce que l'amour et la liberté du Christ président toutes les manifestations de la vie moderne: la culture et l'économie, le travail et le repos, la vie de famille et la vie en société. Sillon, 302

Il faut que l'Université forme les étudiants dans un esprit de service : service de la société, promotion du bien commun grâce leur travail professionnel et à leur action civique. Les étudiants doivent être responsables, manifester une saine inquiétude pour les problèmes d'autrui et un esprit généreux qui les pousse à affronter ces problèmes et à tâcher de leur trouver la meilleure solution possible. Offrir tout cela à l'étudiant, telle est la tâche de l'Université. Entretiens, 74

2. Responsabilité de tous

La personne ne peut pas se réaliser toute seule, c'est-à-dire sans tenir compte de son être "avec" et "pour" les autres. Cette vérité lui impose non seulement une simple coexistence aux différents niveaux de la vie sociale et relationnelle, mais aussi la recherche incessante, de manière pratique et non seulement

idéale, du bien, c'est-à-dire du sens et de la vérité que l'on trouve dans les formes de vie sociale existantes.

Aucune forme expressive de sociabilité - de la famille, en passant par le groupe social intermédiaire, l'association, l'entreprise économique, la ville, la région, l'État, jusqu'à la communauté des peuples et des nations elle-même - ne peut échapper à la question du bien commun lui-même, qui est constitutif de sa signification et de la raison authentique de son existence.

La dignité de la personne humaine implique la recherche du bien commun. Le bien commun est un devoir de tous les membres de la société : nul n'est dispensé de collaborer, selon ses propres capacités, à sa réalisation et à son développement. Chacun doit se préoccuper de créer et de soutenir des institutions qui améliorent les conditions de vie des êtres humains.

La participation se fait d'abord par le dévouement à des tâches dont on assume la responsabilité personnelle : par l'attention portée à l'éducation de sa famille, par la responsabilité de son travail, chacun participe au bien des autres et de la société.

Les citoyens doivent, dans la mesure du possible, participer activement à la vie publique. La participation de tous à la promotion du bien commun implique, comme tout devoir éthique, une conversion sans cesse renouvelée des membres de la société afin de mettre fin aux fraudes et autres subterfuges incompatibles avec les exigences de la justice. Le développement d'institutions qui améliorent les conditions de vie de l'homme doit être abordé.

Catéchisme de l'Eglise catholique, 1913-1917, 1926 | Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 165-167

Méditer avec Saint Josémaria

En tant que chrétien, ton devoir est d'agir, de ne pas t'abstenir, d'apporter ta collaboration au service loyal du bien commun, en faisant usage de ta liberté personnelle. Forge, 714

Observe tous tes devoirs civiques, sans vouloir te soustraire à l'accomplissement d'aucune obligation. Et exerce aussi tous tes droits, pour le bien de la collectivité, sans en omettre aucun par imprudence.

— Dans ce domaine aussi tu dois porter un témoignage chrétien. Forge, 697

Nous autres, enfants de Dieu, nous sommes des citoyens comme les autres, et à ce titre nous devons participer “sans respect humain” à toutes les entreprises et à tous les organismes honnêtes gérés par des

hommes, afin que le Christ y soit présent.

Notre Seigneur nous demandera des comptes rigoureux si, par négligence ou par facilité, chacun d'entre nous ne s'efforce pas d'intervenir librement dans les œuvres et dans les décisions humaines, dont dépendent le présent et l'avenir de la société.

Forge, 715

En fonction de tes goûts et de tes qualités, tu dois en toute liberté participer activement et efficacement au travail des associations officielles ou privées de ton pays qui te paraîtront bonnes, en y mettant tout le sens chrétien possible: de telles organisations ne sont jamais neutres, s'agissant du bien temporel et éternel des hommes. Forge, 717

3. La communauté politique

La responsabilité de la construction du bien commun incombe non

seulement aux individus mais aussi à l'État, car c'est la raison d'être de l'autorité politique. La personne, la famille et les corps intermédiaires ne sont pas en mesure de se développer pleinement par eux-mêmes ; d'où la nécessité d'institutions politiques, dont le but est de rendre accessibles aux personnes les biens nécessaires - matériels, culturels, moraux, spirituels - pour jouir d'une vie authentiquement humaine.

Afin de garantir le bien commun, le gouvernement de chaque pays a le devoir spécifique d'harmoniser avec la justice les différents intérêts sectoriels.

Le bien commun exige de la prudence de la part de chacun, et plus encore de la part de ceux qui exercent l'autorité. Elle comporte trois éléments essentiels :

- Elle suppose, en premier lieu, le respect de la personne en tant

que telle. Au nom du bien commun, les autorités sont tenues de respecter les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. En particulier, le bien commun repose sur les conditions nécessaires à l'exercice des libertés naturelles indispensables au développement de la vocation humaine : le droit d'agir selon la juste norme de conscience, la protection de la vie privée et la juste liberté, y compris en matière de religion.

- En second lieu, le bien commun exige le bien-être et le développement social. Certes, il incombe à l'autorité de décider, au nom du bien commun, entre les différents intérêts particuliers ; mais elle doit fournir à chacun ce dont il a besoin pour mener une vie véritablement humaine :

nourriture, vêtements, santé, travail, éducation et culture, information adéquate, droit de fonder une famille, etc.

- Enfin, le bien commun implique la paix, c'est-à-dire la stabilité et la sécurité d'un ordre juste. Elle presuppose donc que l'autorité assure, par des moyens honnêtes, la sécurité de la société et de ses membres. L'autorité est légitimement exercée si elle est appliquée à la poursuite du bien commun de la société. Pour y parvenir, elle doit employer des moyens moralement acceptables.

Catéchisme de l'Église catholique,
1906-1909 | Compendium de la
Doctrine Sociale de l'Église, 168-169

Méditer avec Saint Josémaria

Prenez donc mes paroles pour ce qu'elles sont : une exhortation à exercer vos droits, tous les jours, et

pas seulement dans les situations difficiles; à vous acquitter noblement de vos obligations de citoyens — dans la vie politique, dans la vie économique, dans la vie universitaire, dans la vie professionnelle — en assumant hardiment toutes les conséquences de vos décisions libres, en endossant vos actes avec l'indépendance personnelle qui est la vôtre. Et cette mentalité laïque de chrétiens vous permettra d'éviter toute intolérance, tout fanatisme, et pour le dire positivement, elle vous permettra de vivre en paix avec tous vos concitoyens et d'encourager la bonne entente entre les différents ordres de la vie sociale. Entretiens, 117

4. La destination universelle des biens

Parmi les nombreuses implications du bien commun, le principe de la destination universelle des biens

prend une pertinence immédiate : " Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité". (Constitution pastorale Gaudium et Spes, 69). Dieu a donné la terre à toute l'humanité pour qu'elle puisse subvenir aux besoins de tous ses habitants, n'excluant personne et ne privilégiant personne. C'est donc la première racine de la destination universelle des biens de la terre. La terre, par sa fécondité et sa capacité à satisfaire les besoins humains, est le premier don de Dieu pour la subsistance de la vie humaine.

Le principe de la destination universelle des biens de la terre est à la base du droit universel à l'utilisation des biens. Chaque homme doit avoir la possibilité de

jouir du bien-être nécessaire à son plein épanouissement.

Ce principe des biens nous invite à cultiver une vision de l'économie inspirée par des valeurs morales qui nous permettent de toujours garder à l'esprit l'origine et la finalité de ces biens, afin de réaliser un monde de justice et de solidarité. Elle implique également un effort commun pour obtenir pour chaque personne et pour tous les peuples les conditions nécessaires à un développement intégral, afin que tous puissent contribuer à la promotion d'un monde plus humain, " où chacun puisse donner et recevoir, et où le progrès des uns ne sera pas un obstacle au développement des autres, ni un prétexte à leur asservissement". Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 171-175

Méditer avec Saint Josémaria

On comprend fort bien l'impatience, l'angoisse, les désirs inquiets de ceux dont l'âme naturellement chrétienne ne peut se résigner à l'injustice personnelle et sociale dont le cœur humain est capable. Tant de siècles de coexistence entre les hommes et tant de haine encore, tant de destruction, tant de fanatisme, accumulés dans le regard de ceux qui ne veulent point voir et dans le cœur de ceux qui ne veulent point aimer. Les biens de la terre répartis entre quelques-uns; les biens de la culture enfermés dans les cénacles. Et au-dehors la faim de pain et de savoir, et les vies humaines, pourtant saintes, puisque venant de Dieu, traitées comme de simples choses, comme des éléments d'un calcul statistique. Je comprends et je partage cette impatience qui me fait lever les yeux vers le Christ, ce Christ qui nous invite sans cesse à mettre en pratique ce commandement nouveau

Pour agir toujours ainsi, comme ces bonnes mères, nous devons pratiquer l'oubli de nous-mêmes, n'aspirer à d'autre seigneurie que celle de servir les autres, comme Jésus-Christ qui prêchait que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. Pour cela, il faut avoir la fermeté de soumettre sa propre volonté au modèle divin, de travailler pour tous, de lutter pour le bonheur éternel et pour le bien-être des autres. Je ne connais pas de meilleur chemin pour être juste qu'une vie de don de soi et de service. Amis de Dieu, 173.
